

Les infos RTC

Forge de Rancogne

Un projet de recherches archéologiques

Il s'agit de restituer le plan d'une ancienne forge enfouie sous la surface du sol



Jean-Pierre Kerdelhué et Françoise Michenaud montrent des morceaux de canons trouvés dans le sol du site de Rancogne. (Photo RTC)

La RTC est impliquée, aux côtés de Françoise Michenaud et Jean-Pierre Kerdelhué, dans un nouveau projet de recherches archéologiques. L'initiative se déroule au Moulin de la forge de Rancogne où résident nos deux amis associatifs. Cet ancien site de production de canons de marine est situé en Charente, à 5 km au sud de La Rochefoucauld et à 20 km à l'est d'Angoulême.

Autour du moulin, toujours très actif, le sol ne révèle, de nos jours, aucune trace visible de l'ancienne forge à canons de Rancogne. Celle-ci a connu ses heures de gloire de la fin du 17^{ème} au milieu du 18^{ème} siècle.

Prospère jusqu'en 1765, elle sera la première forge dans le royaume de France à posséder quatre hauts-fourneaux. Jusqu'à trois cents personnes travaillaient dans ces installations industrielles. Elles ont réalisé la fusion et les coulées de

fonte, servant à la fabrication de boulets et de canons, destinés à la flotte royale de Louis XIV.

« Depuis longtemps nous pensions qu'il serait bien d'entreprendre des recherches archéologiques ici, commente Françoise Michenaud. On n'habite pas sur un tel site sans avoir en tête toute l'histoire qui s'y est déroulée. C'est le fait d'être à la RTC, aux côtés de passionnés de patrimoine historique qui nous a décidé à engager des recherches. »



Vue générale du site avec le moulin à gauche . (Photo RTC)

Les travaux ont d'abord porté sur la recherche de documents notariés, généalogiques, de livres d'histoire. Objectif : définir, avec précision, le plan d'implantation des différents éléments de production des canons. Ensuite, il faudra aller voir ce qu'il y a sous terre pour vérifier le travail documentaire.

Jean-Pierre Kerdelhué estime « qu'il y a environ 300 mètres carrés de terrain à explorer pour déterminer ce que renferme le sous-sol. » Lorsque les démarches administratives en cours seront réglées, il conviendra d'ajuster ou valider les hypothèses documentaires, ceci à l'aide d'un géo-radar. Il s'agit d'une technique,

non destructive, qui permet de cartographier les structures et les caractéristiques enfouies sous la surface.